



Demande de mi-temps à mon employeur

Par **maya38**, le **13/04/2009 à 16:08**

Bonjour,
Je suis actuellement en congé sabbatique pour pouvoir élever mes enfants, cela jusqu'au 15 juillet prochain.
Je souhaiterais réintégrer mon poste à mi-temps, soit 18 heures par semaine à ce moment là.
Quel délai dois-je respecter pour en faire la demande à mon employeur et dans quelle mesure peut-elle être refusée? Sachant que ma demande est motivée par le fait que je rencontre de gros problèmes de garde pour mes enfants en bas âge compte tenu des horaires de mon entreprise (travail tard le soir).
D'avance merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **13/04/2009 à 18:42**

bonsoir,
il n'y a pas de délai pour faire votre demande....
l'employeur n'est pas obligé d'accepter...

Par **maya38**, le **13/04/2009 à 21:01**

Merci pour votre réponse rapide.
Je suis rassurée au niveau du délai. Sur le fait qu'il n'est pas obligé d'accepter, je m'en doutais un peu !
Je vais tout de même tenter ma chance, on verra bien.
Bonne soirée.